

Réf: Dossier 196559

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE DES FRERES BAPTISTES » en abrégé « CPFIB »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SONGON , Lot 476, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE DES FRERES BAPTISTES » en abrégé « CPFIB »

Objet : • ENSEIGNEMENT GENERALE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SONGON , Lot 476, Ilot 46

Dirigeant(s) M BOSSON KAMELAN HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04480 du 28/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55853/GTCA/RC/2023 du 28/07/2023

